

Points-clés des ateliers sur l'action collective et les Projets Alimentaires de Territoire

Ces ateliers ont eu lieu en février 2023 lors de la journée de restitution du programme "Agriculture de proximité et Politiques Alimentaires Locales" (APPAL).

4 ateliers :

Jeu sérieux

Labellisation et bonnes pratiques, des contraintes pour le projet alimentaire territorial ?

Existe-t-il une bonne échelle pour réaliser un PAT ?

Qu'est-ce qui bouge vraiment sur les territoires avec les PAT ?

Atelier 1 : Jeu sérieux

Jeu sérieux sur l'action collective au sein des Projets Alimentaires de Territoire. Chaque participant a des ressources (argent ou temps RH) et les répartit sur des actions. Rapidement, le constat est fait qu'aucun projet ne réunit assez de ressources pour voir le jour. Il va donc falloir collaborer et négocier avec les acteurs en présence... Place au jeu !

Le jeu sérieux est accessible gratuitement, sur demande à l'adresse : jeu_serieux_geolab@unilim.fr

Atelier 2 : Labellisation et bonnes pratiques, des contraintes pour le projet alimentaire territorial ?

Le cahier des charges lié au label octroyé par le Programme National de l'Alimentation (PNA) est mal identifié ; il a tout de même des conséquences sur les territoires.

Objectifs du label :

- Octroyer un signe de reconnaissance des démarches engagées
- Structurer les démarches alimentaires territorialisées
- Mieux flécher la distribution d'argent public
- Donner des moyens aux territoires pour renforcer leur place en tant qu'acteurs de la distribution alimentaire

Conséquences positives :

- Affirmation des collectivités dans leur capacité à encourager des pratiques vertueuses en agriculture
- Légitimation des collectivités auprès des financeurs
- Développement de l'AB et de l'HVE (même si pour certains territoires ces labels de qualité ne sont pas essentiels dans la dynamique de territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation)
- Accompagnement dans la structuration de filières
- Aide à l'accès à certains financements notamment plan de relance et France 2030, le PNA
- Garantie de la participation d'acteurs diversifiés

Conséquences négatives du label :

- Problème dans la stabilité du réseau. Celui-ci est mobilisé pour construire le dossier, mais demeure parfois une simple vitrine avec peu d'implications
- Contrainte de moyens pour la construction et pérennisation des PAT
- Réelle valeur ajoutée des PAT : qu'est-ce que cela produit, les parties prenantes s'en saisissent-elles vraiment et agissent-elles via le PAT ?
- Dévalorisation éventuellement de la démarche bio et HVE demandée dans le cahier des charges

Pour atteindre l'objectif utopique des PAT qui serait d'accéder à une alimentation résiliente sur nos territoires, certaines des **solutions** seraient de :

- ➔ Mieux sensibiliser le public et parties prenantes à ce qu'est un PAT : les médias pourraient s'en saisir et par exemple faire des spots TV autour des PAT
- ➔ Pérenniser les postes suite à l'obtention du label
- ➔ Une fois que le label est obtenu, accéder à une simplification administrative de la vie du PAT

La normalisation des PAT a stimulé un débat intéressant en plénière, dont les principales idées sont retranscrites ici :

Dans certains territoires, la dimension territoriale n'est pas mise en avant. L'objectif est de « faire pareil que les autres ». Il y a alors un risque de normalisation à l'image de ce qui a pu être observé pour les Agenda 21.

L'application des mêmes processus à des contextes très différents conduit à des « pseudo-projets qui meurent parfois dans l'œuf, et créent de grosses déceptions ». La phase d'amorçage de diagnostic et d'interconnaissance des compétences, de ciblage du manque de compétences est souvent oubliée ou évasive. Il y a un risque à vouloir élargir trop vite le projet.

Certains acteurs du monde de l'entrepreneuriat, comme la SA Ceinture Verte, prônent des "solutions" pouvant séduire les élus, et pousser au lissage des projets. Leur montée en puissance peut s'avérer problématique.

La complexité des PAT suscite le besoin de connaître ce qu'il se passe ailleurs. Une solution à cette « homogénéisation des pratiques » réside dans la revalorisation des métiers de l'accompagnement. En investissant dans l'ingénierie, les animateurs seraient moins dans le flou sur la façon de mener les projets, et auraient le temps et les opportunités de créer leurs propres méthodes.

Le contrepoint à ces idées sur la tendance à la normalisation des PAT est la réalité des territoires et de leur diversité. Dans les faits, on peut observer que les PAT font des choses très différentes. Ce qui est normalisé serait alors avant tout la volonté d'obtenir le label.

Atelier 3 : **Existe-t-il une bonne échelle pour réaliser un PAT ?**

A priori il n'y a pas d'échelle prédéfinie dans la loi. En Nouvelle-Aquitaine, il existe 35 PAT à des échelles différentes : communales, intercommunales, départementales, mais tous ont lieu dans la Région N-A qui a priori a toutes les ressources nécessaires pour assurer la résilience alimentaire. (Voir le Pacte Alimentaire régional, et le programme de recherche SEREALINA).

Conditionnement de l'échelle par les objectifs et les ressources :

L'échelle est très liée aux objectifs du projet. Tous ont des contenus variés, certains ont plus une entrée agricole, d'autres alimentaire. Pour ces derniers, l'enjeu est souvent l'autonomie, l'autosuffisance, cela remet en question le périmètre par rapport aux ressources existantes sur le territoire envisagé car a priori aucun n'est autosuffisant.

Conditionnement de l'échelle par les acteurs : La bonne échelle c'est aussi celle à laquelle on est en capacité de réunir les acteurs.

Donc l'échelle des PAT reste à géométrie variable.

Les freins à lever pour réfléchir à l'échelle qui peuvent expliquer les juxtapositions géographiques de projets reposent dans les **méconnaissances** :

- des acteurs et de leurs projets
- des potentiels agronomiques
- des besoins nutritionnels des populations

Atelier 4 : **Qu'est-ce qui bouge vraiment sur les territoires avec les PAT ?**

D'après les participants à l'atelier, peu de choses changent vraiment sur le plan de la transition agricole et alimentaire. Sur le plan de l'accès au foncier en particulier, il y aurait une inertie forte de la part des acteurs traditionnels. C'est un ressenti, fruit des observations de terrains car jusqu'à présent il y a peu de données qui permettent d'évaluer les impacts par exemple en termes de producteurs installés, de volumes approvisionnés, etc.

Les PAT sont considérés comme des moyens qui permettent d'orienter l'action publique mais dans les faits l'Etat et les directions régionales peinent à obtenir des informations sur les actions engagées localement. Il y a bien une dynamique "bottom-up" suscitée par les PAT.

Les PAT ont également favorisé la simplification de certaines ambitions. Le « local trap » en est la résultante : il conduit à opérer un amalgame entre le local et la qualité. La bio reste aujourd'hui stigmatisée.

En revanche, il y a des effets collatéraux positifs, notamment concernant la rencontre des acteurs. Les PAT stimulent les liens internes, externes et publics privés. Ils contribuent aussi à faire monter des sujets : démocratie alimentaire, droit à l'alimentation, SSA etc. Ils ont aussi permis aux collectivités de s'emparer de la question de l'alimentation. Il y a une grande diversité de situations, notamment entre les territoires urbains et ruraux. Ce qui bouge vraiment dépend donc de cette diversité.

Un vecteur de changement via les PAT est la restauration collective : pour l'approvisionnement localement avec des produits de qualité, cela nécessite des actions concrètes sur la logistique, le foncier disponible, etc.

Les PAT relient les femmes à la question alimentaire, ce qui représente un grand changement. Un constat : le public de cette journée de restitution, à laquelle participait un certain nombre d'animateurs-trices de PAT, était à dominante féminin.